



CRMRLG Prov LIEGE

→ Aux Membres du Comité

OBJET : Rapport de la séance du Comité du 07 Jun 2021

1. PRESENCE DES MEMBRES ELUS

1 = Présent - 0 = Absent

N°	Nom	Fonction	Jan 04	Fev 01	Mar 01	Avr 12	Mai 03	Jun 07	Jul 05	Sep 06	Oct 04	Nov 08	Dec 06	Tot
		Présentiel - Virtuel	V	V	V	V	V	P						
1	DI DUCA	CO	1	1	1	1	0	1						5
2	DOHOGNE	S2	1	1	1	0	1	1						5
3	FRANÇOIS	Conseiller	0	0	0	0	0	0						0
4	HENNIQUIAU	2 IC & CEM	1	1	1	1	1	1						6
5	L'HOEST	S3	1	1	1	1	1	1						6
6	LOUREAU	Conseiller	0	0	0	0	0	0						0
7	RINGLET	S1	1	1	1	1	1	1						6
8	ROUSSEAU	S4	1	1	1	1	1	1						6
9	SCIMAR	S5	1	1	1	1	1	1						6
10	VANDERVELDEN	Conseiller	0	0	0	0	0	1						1
11	VUEGHS	Conseiller	0	1	1	1	0	0						3
		TOTAL / 11	7	8	8	7	6	8						

Excusés : Med Cdt Josquin FRANÇOIS, Cdt Serge LOUREAU, Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS (à l'étranger).

2. COMMANDEMENT

a. **PRESIDENT** :

- (1) Le Psdt remercie l'assemblée pour sa présence.
- (2) Le Cdt Bruno VANDERVELDEN offre le verre de l'amitié à l'occasion de sa nomination en tant que Commissaire Divisionnaire de Police.

b. **BELGIAN DEFENSE CADETS** :

- (1) PAS de cérémonie au Cénotaphe à LONDON.
- (2) Le 21 Jul répondra au thème « aide à la nation ».
- (3) **Si et seulement si** nous devons fournir un fournir un Det BDC pour le 21 Jul, le programme sera le suivant, avec des Vol des sessions 19/20 et ou 20/21 :
 - 01 Jul Info en soirée.
 - 05, 07, 10 (Géromont), 12, 14, 16, 20, 21 Jul
- (4) Cela devrait représenter une session de 60 Hr.
- (5) Eqpt à obtenir TShit + bottines (ceux qui ont déjà suivi une session possèdent ces articles).
- (6) Au programme de chaque journée : Instr + Drill (les journées ne commencent pas nécessairement à 08 Hr 30)

3. BRANCHE 1

a. **RAPPORT DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU 03 Mai 21** :

- (1) Modification à apporter : néant
- (2) Approbation
- (3) Signature par le Psdt et le V-Psdt



CRMRLG Prov LIEGE

b. RÉUNIONS DU COMITÉ CRMRLG EN 2021 :

Lundi 05 Jul, 06 Sep, 04 Oct, 08 Nov, 06 Dec.

c. MEMBRES EN ORDRE DE COTISATION 2021 À CE JOUR :

- (1) 128 à ce jour
- (2) Rappel dans le BAN de Jun.

d. ASSEMBLEE GENERALE URNOR :

- (1) 27 Jun 21- 0900 Hr – HMRA/NOH.
- (2) MEff : DI DUCA (présent), DOHOGNE (Présent), L'HOEST (procuration), RINGLET (procuration).
- (3) Le Comité demande aux MEff de poser la question suivante lors de l'AG : Révision du ROI et des Statuts URNOR, où en êtes-vous ?

c. ASSEMBLEE GENERALE DU CERCLE :

- (1) L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra : **Jeudi 18 novembre 2021 à 19 heures 45** (précise !) Quartier Médecin Lieutenant Joncker Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent).
- (2) Le port de la tenue militaire est hautement souhaité : Tenue de ville (service-dress).
- (3) ORDRE DU JOUR
 - Ouverture de l'AGAS 2021 par le Président ;
 - Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
 - Rapports d'activités ;
 - Rapport des vérificateurs aux comptes ;
 - Approbation du bilan ;
 - Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2021–novembre 2022 ;
 - Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2021–novembre 2023 ;
 - Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2021 – novembre 2022 ;
 - Examen des propositions des membres, s'il échet ;
 - Signature du procès-verbal de l'AGAS 2021 par le bureau ;
 - Fin de l'AGAS 2021 ;
- (4) MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES
Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2021 :
 - Col DI DUCA Dominique
 - Cdt HENNIQUIAU Serge
 - Cdt LOUREAU Serge
 - Col ROUSSEAU Philippe
 - Cdt VANDERVELDEN BrunoIls peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2021 – novembre 2023 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 10 NOVEMBRE 2021.
- (5) MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :
pour un mandat de novembre 2021 à novembre 2023, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 10 NOVEMBRE 2021.
- (6) LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES : doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) AVANT le 10 NOVEMBRE 2021.



CRMV Prov LIEGE

d. **MANDAT DU PRESIDENT :**

- (1) Notre Président, le Colonel DI DUCA Dominique, termine son mandat de président à l'issue de l'Assemblée Générale du jeudi 18 novembre 2021.
- (2) Il est fait appel de candidature(s) pour le mandat de président novembre 2021 – novembre 2023.
- (3) Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle AVANT le

10 Novembre 2021 (les candidatures au poste de président du CRMV Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :

Article S.08.1

Le Président doit être membre affilié et si possible Officier Supérieur de Réserve.

Article R.02.2.a :

Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMV Prov LIEGE.

Article S.08.2 :

Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.

Article R.04.1.b : Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la reconduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.

Article R.06.1 : Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ...« **le 10 Nov 2021** ».....

Article R.06.2 : Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.

Concrètement :

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et pour les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses paires)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membre du Comité :

- Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.
- Il doit être élu au Comité par l'AG.
- Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.

Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

4. BRANCHE 2

Débriefing Act culturelle du 29 Mai 21 : « D'une rive à l'autre » = OK.

5. BRANCHE 3

- a. 27 Jun 21 : AG URNOR.
- b. Dates BDC sous toutes réserves : voir Par 2.b.(3)
- c. 21 Jul 21 : wait & see.
- d. 12 Sep 21 : BBQ des familles chez Paul SCIMAR.
- e. 26 Sep 21 : Fort de Barchon.
- f. 30 Oct 21 : Tir de police.



CRMV Prov LIEGE

- g. 13 Nov 21 : Repas de corps du Cercle.
- h. 18 Nov 21 : AG Cercle.

6. BRANCHE 4

Finances saines – Pas de dépenses rien que des rentrées de cotisations.

7. BRANCHE 5

- a. LE BAN 06/21 sera imprimé le Lu 14 Jun 21.
- b. Site mis à jour.

8. DIVERS

RAS.

9. REUNIONS

PROCHAINE REUNION :

05 Jul 21 2000Hr.

10. SIGNATURES

Serge HENNIQUIAU
Cdt
2IC

Dominique DI DUCA
Col CTM
Comd